

# DÉODATIENS

## Finances

# LA VILLE EST SUR LE BON CHEMIN

La Chambre régionale des comptes a passé à la loupe les finances de la Ville sur une période allant de 2014 à 2018. Son rapport salue le travail de gestion et le désendettement amorcés par la Municipalité. On vous décortique tout cela dans le Grand Angle !





◀ **Place de l'Europe-Valéry Giscard d'Estaing**  
 Sur décision du conseil municipal, Saint-Dié-des-Vosges a honoré la mémoire du Président Giscard d'Estaing en désignant désormais la place de l'Europe (derrière l'Hôtel de Ville) «Place de l'Europe-Valéry Giscard d'Estaing». De son côté, le pont de Fouchrupt rappellera prochainement le nom du Président Jacques Chirac.



▲ **Le Foyer Saint-Martin ne sera plus**  
 Situés au 19-21 rue d'Hellieule, le Foyer Saint-Martin et une partie du garage annexe seront détruits d'ici la mi-avril. Entrant dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, le chantier représente un coût de 142 498,80 € TTC, subventionné à 40 % par l'État.

▶ **Un carnaval digital**  
 De nombreux enfants ont participé, le mercredi 17 février, au carnaval virtuel organisé par la ville de Saint-Dié-des-Vosges. Outre un défilé numérique regroupant les vidéos envoyées, de multiples activités créatives, sportives et gastronomiques composaient le programme de cet évènement festif.





# Le redressement financier, un enjeu qui reste pleinement d'actualité !

Emprunts toxiques, partenariat public-privé très mal négocié pour la construction de la piscine, passif de la Société d'équipement vosgien (SEV), ... Les magistrats de la Chambre régionale des comptes viennent de l'écrire pour la seconde fois : oui, la situation financière de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges était très dégradée en 2014 ; oui, même 7 ans plus tard, cet héritage-là continue de peser très fortement sur nous !

Le patient travail de redressement financier que nous conduisons depuis 2014 commence à porter ses fruits. Tout n'est certes pas parfait. Beaucoup demeure à améliorer. Mais ce chemin d'efforts du moins semble le bon. Il faut pour le suivre une volonté de tous les jours, partagée par l'ensemble de l'équipe municipale, les salariés de la Ville et même nos partenaires. C'est aussi ce que nous disent les magistrats de la Chambre régionale des comptes dans leur rapport, en ouvrant des pistes d'amélioration pour une meilleure efficacité encore de la dépense publique et donc du service public.

Le sujet du redressement financier peut vous paraître abstrait. Après tout, ce qui compte, ne sont-ce pas l'éducation de nos enfants, notre cadre de vie, notre qualité de vie ? Or, nos comptes conditionnent notre

capacité à agir pour l'éducation de nos enfants, notre cadre de vie, notre qualité de vie. Une ville mal gérée ne peut investir suffisamment. Pour construire un avenir meilleur à la communauté de vivants que nous formons, ici, à Saint-Dié-des-Vosges, il nous faut trouver dans l'effort les moyens de nos ambitions.

La redynamisation de notre centre-ville, le soutien à nos entreprises, la construction de rapports plus sereins encore avec notre communauté d'agglomération, la valorisation de nos atouts, la réfection d'une voirie très dégradée sont à ce prix. Je suis convaincu que Saint-Dié-des-Vosges et la Déodaté peuvent prendre leur part de l'avenir de notre pays, si nous rompons chaque jour avec la logique de la facilité pour lui préférer la joie de l'effort partagé.

Fidèlement  
 Votre Maire,  
**David Valence**



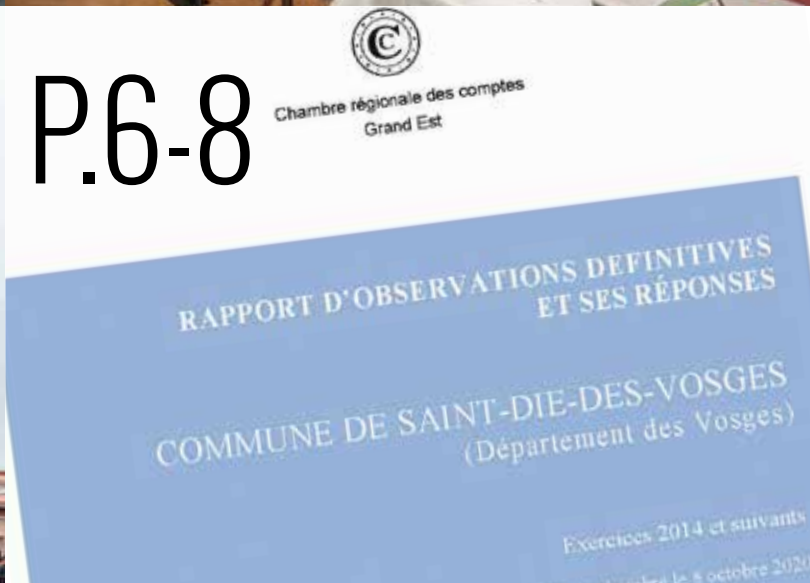
P.11



P.4



P.5



P.6-8



P.11

## SOMMAIRE

- 4 Le CNAM s'installe à Saint-dié-des-Vosges
- 5 Une nouvelle énergie pour le groupe scolaire Fernand-Baldensperger
- 6-8 La Chambre Régionale des Comptes salue l'amélioration
- 11 Culture : une œuvre d'art à domicile
- 12 Rencontre : Philippe Colin

Directeur de la publication : David Valence  
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel  
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi, Gaëtan Tarby  
 Réalisation technique : Laurent Stoll  
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet  
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges  
 Charte graphique : DargDesign  
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51

[www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu)  
[facebook.com/ville.saintdiedesvosges](https://facebook.com/ville.saintdiedesvosges)  
 Le trois minutes



CŒUR DE VILLE

# Le CNAM s'installe à Saint-Dié-des-Vosges

*Choisie parmi 55 villes de France pour accueillir un site décentralisé du Conservatoire National des Arts Métiers, Saint-Dié-des-Vosges propose désormais un Hub des compétences sur son territoire, dédié à la formation. Parce que la formation est l'un des leviers de l'emploi.*

## UN HUB DES COMPÉTENCES ?

Il s'agit avant tout d'un lieu ouvert et collaboratif et d'un équipement territorial au service du développement des personnes, des entreprises, des territoires et leur environnement. L'aspect santé des populations y est intégré.

Des espaces pédagogiques, multifonctionnels, des espaces d'apprentissage, de fabrication numérique, de réalité virtuelle, des espaces partagés de travail y sont présents. Yves Séguy, préfet des Vosges, David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges et président de l'Agglomération, Olivier Faron, administrateur général du Conservatoire National des Arts et Métiers, Gérard Cherpion, député, Patrick François, directeur régional de la Banque des Territoires, Jean-Claude Bouly, directeur régional du CNAM en Grand-Est, Valérie Debord, vice-présidente de la Région Grand-Est, et l'ensemble des personnes présentes à l'Hôtel de Ville lors de la signature de convention en sont convaincus, le nouveau pôle de formation contribuera à maintenir les jeunes sur le territoire en leur proposant un avenir.

Que l'on vive à Paris, Saint-Malo, Perpignan ou Saint-Dié-des-Vosges, il est évident que l'offre et la demande d'emplois sont différentes. Le défi pour une ville moyenne qui investit et se développe est donc de regrouper toutes ses forces vives pour offrir un éventail le plus large possible de formations qui lui ressemblent.

Saint-Dié-des-Vosges et son agglomération tiennent le pari, en agrandissant leur panel de formations existantes par la construction neuve d'un site décentralisé du Conservatoire National des Arts et Métiers. Le CNAM a pour mission d'apporter des réponses aux problématiques de compétences rencontrées par les industriels et aux 50 000 emplois

non pourvus dans l'industrie en proposant sur place des parcours adaptés au besoins réels des bassins d'emplois.

Organisme ancestral connu et reconnu, le CNAM est l'un des premiers opérateurs de formation professionnelle d'adultes en France et en Europe. Il est également le plus grand centre d'enseignement supérieur, de promotion sociale et de formation continue en France.

Parmi les 55 premières villes à avoir répondu à l'appel à manifestation d'intérêt du CNAM, baptisé «Au cœur des territoires» pour rapprocher l'offre de formation des territoires qui en ont besoin, quinze villes de la région Grand Est, dont Saint-Dié-des-Vosges, en partenariat avec

son programme «Cœur de Ville», ont été retenues. Concrètement, la signature d'une convention entre l'État, la Région, la Banque des Territoires, le CNAM et la Ville officialise la construction d'un pôle de formation sur l'espace de la friche de l'entreprise métallurgique SDMA. L'année 2021 marquera l'installation de ce vaste projet avec l'installation d'un Hub des compétences (lire par ailleurs) dont les travaux commenceront en 2021 pour une livraison en 2022. En attendant, le CNAM a démarré ses activités avec ses partenaires à l'intérieur des locaux CAP6 mis à disposition par la commune. Parce que l'emploi est une priorité, la formation aussi !

## ACTION CŒUR DE VILLE

### Un élan confirmé !

Si l'on en juge par le nombre d'autorités, parmi lesquelles trois préfets, le député de la circonscription et des personnalités présentes à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la signature de l'avenant «Action Cœur de Ville» suivie de la signature de la Convention d'installation d'un centre territorial du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) à Saint-Dié-des-Vosges, l'ampleur de l'événement ne laisse aucun doute ! Dans un premier temps, tour d'horizon du travail déjà réalisé dans le cadre d'Action Cœur de Ville «un projet en quelque sorte baptisé ici par le Président de la République le 18 avril 2018, sa sortie publique sur le thème Action Cœur de Ville» rappelait le maire David Valence en se félicitant du regard bienveillant de l'État sur ce projet qui a déjà notamment permis de reconquérir des espaces en friches, dont le site de l'ancienne piscine devenu Jardin Simone-Veil et, bien sûr, l'emblématique

opération de la Boussole. Entre autres satisfactions sur le sujet, il est constaté un bel élan de reconquête du patrimoine bâti et de lutte contre la vacance. Actuellement, plus de quatre vingts appartements déodatens sont concernés par des travaux. L'accroissement de l'offre de formation à Saint-Dié-des-Vosges, et plus globalement dans l'agglomération, a également été relevé par le préfet des Vosges Yves Séguy, Yves Le Breton, directeur

général de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et Rollon Mouchel-Blaisot, Préfet, directeur du programme national «Action Cœur de Ville».

«Action Cœur de Ville» a fait ses preuves, la signature de l'avenant par le maire David Valence et le Préfet Yves Seguy confirme ce programme défini par le représentant de l'État comme «un volontarisme au service du territoire et au service de ses habitants.»



## EDUCATION

# Une nouvelle énergie pour le groupe scolaire Fernand-Baldensperger

**Touché par la tempête Ciara l'année dernière, le groupe scolaire Fernand-Baldensperger va, sauf imprévu, retrouver une configuration optimale dès le mois de juillet. Le chantier, lancé depuis le 25 janvier, permettra à l'établissement de bénéficier d'installations au confort amélioré et peu coûteuses en énergie.**

Le 9 février 2020, sous la pression exercée par les forts vents de la tempête Ciara, le toit de l'aile est du groupe scolaire Fernand-Baldensperger s'était envolé. Afin d'assurer la continuité des cours, des pré-fabriqués avaient été mis en place dans la cour de l'établissement basé dans le quartier de Saint-Roch. Mais cette solution ne pouvait être que temporaire.

En parallèle, les services municipaux ont lancé une réflexion sur le projet de restauration de la partie sinistrée en

souhaitant améliorer l'ensemble du bâtiment avec une réelle volonté de gagner en efficacité énergétique. Un vœu exaucé puisque les rénovations, de type BBC (bâtiment basse consommation) comprendront, entre autres, l'isolation des murs extérieurs, des plafonds et du mur de soubassement mais aussi la création d'une étanchéité à l'air et l'installation de menuiseries extérieures triple vitrage. De plus, le bâtiment, libéré d'une de ses deux chaudières à gaz, sera équipé d'une centrale de traitement d'air double-flux, d'une pompe à chaleur air et eau mais aussi d'un brise-soleil sur la façade sud. Outre apporter un confort thermique, le tout répondra au souhait d'amoindrir le coût de chauffage.

Dans un autre registre, les classes et les circulations seront couvertes de cloisons anti-bruits et d'un sol souple, efficace acoustiquement.



A cela s'ajoutent la pose de volets et de stores électriques, la création de sanitaires supplémentaires mais aussi, et surtout, la mise en place d'un éclairage LED réduisant les coûts en énergie et qui offre également un meilleur confort visuel. Enfin, les mises aux normes incendie, de l'électricité et de l'escalier du premier étage, à proximité de la sortie de secours, seront effectuées.

Une dizaine d'entreprises issues du bassin déodatien auront conjointement en charge ces travaux : BATICO 88 pour le gros-œuvre, Valence pour la charpente, la couverture ainsi que le bardage, Mercier & David pour les menuiseries extérieures, Gonsoli, pour la

plâtrerie et ID Agencement pour la menuiserie intérieure. Francesconi se chargera des sols souples et de la faïence, Mille et une couleurs, de la peinture, Sodel, de l'électricité, Quittet, de la métallerie et Theisen, de la plomberie, des sanitaires, du chauffage et de la ventilation.

L'ensemble, comprenant la rénovation et les différents bureaux, coûtera 623 982 € HT, soit 748 778,40 € TTC. Ce projet est subventionné par Climaxion (avec un maximum possible de 21 816 € TTC) et par un Fonds de soutien à l'investissement local dans le cadre du Grand Plan d'Investissement 2020, à hauteur de 40 %.

## ENVIRONNEMENT

## Vos collectes en porte-à-porte au mois de mars

### Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

**Lundi** : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

**Mardi** : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

**Mercredi** : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

**Jedi** : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

**Vendredi** : Kellermann, Centre-ville

### Collecte des ordures ménagères :

**Mardi** : Kellermann, Centre-ville

### Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

**Mardi 2** : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

**Mardi 9** : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

**Mardi 16** : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

**Mardi 23** : Foucharupt, Marzelay, le Villé



Chambre Régionale des Comptes  
Grand Est

### FINANCES

## La Chambre Régionale des Comptes salue l'amélioration

«*La Ville de Saint-Dié-des-Vosges est engagée sur une trajectoire d'amélioration*». Ainsi débute le rapport 2014-2018 que vient de livrer la Chambre Régionale des Comptes Grand Est. Une juridiction financière de la Cour des Comptes qui avait constaté, en juillet 2014, une situation financière «*précaire*» et des «*indicateurs défavorables*».

On ne fait pas tout ça pour rien. Tous les efforts de gestion initiés par la première municipalité conduite par David Valence, et sur les pas de laquelle s'inscrit la deuxième équipe, ont porté leurs fruits très rapidement. Un «*resserrage complet des boulons*» sur les dépenses de fonctionnement était nécessaire pour éviter le naufrage du navire d'abord, et remettre le cap vers la sérénité ensuite.

America. «*La voie du contrat de partenariat pèsera lourdement sur les finances communales. Le choix fait par la commune, s'il ne manque pas d'ambition, se révèle onéreux sur une période de 25 ans (...). Elle doit dès à présent entamer une politique drastique de maîtrise de ses charges.*»

Et c'est ce qu'a fait la municipalité Valence. L'héritage était lourd : 48 millions d'euros de dettes officielles, 10 millions d'euros de dettes cachées, des emprunts toxiques non provisionnés et une baisse d'impôt de 5 % votée par ceux qui n'auraient pas à l'assumer. Il a fallu très rapidement actionner différents leviers. L'objectif était double : réduire considérablement les dépenses de fonctionnement tout en se lançant dans un ambitieux programme de désendettement.

un montant global de dépenses de fonctionnement de l'ordre de 21,5 millions d'euros au budget 2020, en baisse de plus de 7 millions d'euros depuis 2014 !

En revanche, il y avait très peu de marge de manœuvre du côté des recettes de fonctionnement, constituées essentiellement par la fiscalité. La baisse d'impôt de 5 % votée en décembre 2013 par l'ancien premier magistrat a entraîné un manque à gagner de 4,6 millions d'euros sur la période 2014-2020.

Malgré tout, la municipalité de David Valence a fait le choix de continuer à investir. Parce qu'une ville qui ne prépare pas son avenir est une ville qui meurt à petit feu. Le volume des investissements est à la hauteur des capacités de la collectivité donc faible, même si l'on a déjà doublé l'investissement de départ. Pour ne pas contrarier la courbe du désendettement, l'équipe en place fait le choix de limiter l'emprunt à deux millions d'euros par an, mais fait la course aux cofinancements et partage certains dossiers avec l'Agglomération dès lors que l'intérêt communautaire est avéré. C'est le cas par exemple pour le pôle culturel et touristique La Boussole. La Chambre Régionale des Comptes va plus loin en préconisant un transfert du complexe AquaNova à l'interco. Un transfert effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit entre l'étude de la CRC et la communication de son rapport.

Deuxième objectif que s'était fixé la municipalité : le désendettement. Entre 2014 et 2018, période d'étude de la Chambre Régionale des Comptes, le capital restant dû a diminué de plus de 6,6 millions d'euros, soit 10,6 %, passant de 62,4 millions d'euros en 2014 à 55,8 millions d'euros en 2018.

**2014 :**  
**48 millions de dettes officielles**  
**14 millions de dettes "cachées"**  
**une baisse d'impôt de 5 %**

### De 2014...

Le rapport 2014 de la Chambre Régionale des Comptes, juridiction financière de la Cour des comptes (l'institution supérieure de contrôle de l'emploi des fonds publics), décortiquait les exercices budgétaires 2006-2014 et soulignait que «*en dépit d'une hausse de la fiscalité et d'une politique de cession d'actifs menées en 2011 et 2012, la situation financière reste précaire et les indicateurs défavorables pour la commune. En 2011, la capacité d'autofinancement nette par habitant du budget principal est inférieure de moitié à la moyenne des communes de la strate et la dette par habitant une fois et demie supérieure à la moyenne des communes de la strate*».

Surtout, la juridiction financière pointait du doigt le financement choisi pour la construction du centre aqualudique AquaNova

### ... jusqu'à aujourd'hui

Premier levier : réduire les charges de personnel. Réorganisation, formation et externalisation ont été des fils rouges de la politique mise en place, laquelle a abouti, à périmètre constant, à une baisse de la masse salariale de l'ordre de 1 % / an alors qu'un mécanisme appelé Glissement Vieillesse Technicité induit une hausse systématique de quelque 1,5 %. Et non, cette baisse n'est pas le fruit du transfert de services à la communauté d'agglomération puisque, par le jeu des vases communicants, l'attribution de compensation de l'interco vers la Ville n'a cessé de diminuer (8,5 millions d'euros en 2014 à 4,7 millions d'euros en 2018).

Deuxième levier : baisser les charges à caractère général. On parle là des charges courantes : meilleure gestion des fluides, renégociation de contrats comme celui de la restauration collective... Depuis 2014, ces charges générales sont en baisse de 4 millions d'euros, pour

Malgré une capacité d'investissement limitée, Saint-Dié-des-Vosges a su se saisir de l'initiative « action cœur de ville » pour relancer les projets d'investissement sur son territoire, en s'appuyant sur l'effet de levier du dispositif.

Tableau 2 : Evolution des charges de personnel

En €	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Charges totales de personnel (a)	16 391 207	15 900 589	14 858 629	14 606 318	13 228 913	- 19,3 %
Charges de personnel transférées (b)	202 007	586 566	1 611 211	2 124 362	3 284 817	
Remboursement de personnel mis à disposition (c)	0	255 240	335 264	592 542	741 156	
Charges de personnel à périmètre constant (a+b-c)	16 593 214	16 231 915	16 134 576	16 138 138	15 772 574	- 4,9 %

Source : comptes de gestion et commune de Saint-Dié-des-Vosges

Tableau 1 : Evolution des charges de gestion

En €	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Charges à caractère général	8 570 486	8 172 843	7 252 733	5 875 490	4 456 951	- 48 %
+ Charges de personnel	16 391 207	15 900 589	14 858 629	14 606 318	13 228 913	- 19,3 %
+ Subventions de fonctionnement	3 214 166	4 629 653	3 795 169	4 181 858	4 364 277	35,8 %
+ Autres charges de gestion	982 229	1 099 944	1 072 422	1 079 723	1 068 671	8,8 %
+ Charges d'intérêt et pertes de change	925 617	1 350 261	1 329 447	3 683 126	1 871 136	102,2 %
= Charges courantes	30 083 705	31 153 290	28 308 400	29 426 515	24 989 949	- 16,9 %

Source : comptes de gestion

8.1.2.3 Les charges à caractère général

Les charges à caractère général ont diminué près de trois fois plus que l'ensemble des charges de gestion, soit de 48%<sup>23</sup> sur la période sous revue (tableau 3 annexe 3). Cette baisse concerne en particulier les achats de matières et fournitures (- 2 M€, soit - 44,5 %), les contrats de prestation de services avec les entreprises (- 1,3 M€, soit - 77,1 %), et les frais d'honoraires ou d'études (- 0,4 M€, soit - 86,3 %).

En 2014, la ville de Saint-Dié-des-Vosges dépensait ainsi 380 € par habitant de charges à caractère général, contre 294 € par habitant en moyenne pour les communes de la même strate. En 2018, Saint-Dié-des-Vosges dépensait 209 € par habitant contre 281 € en moyenne pour la strate.

Tableau 3 : Evolution des charges à caractère général

En €	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Charges à caractère général	8 570 486	8 172 843	7 252 733	5 875 490	4 456 951	- 48 %

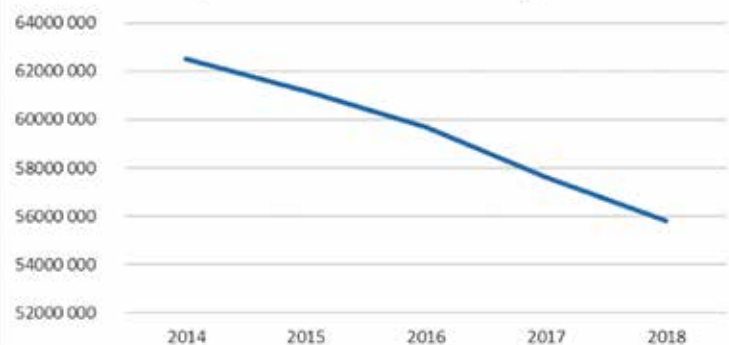
La capacité de désendettement du budget principal, correspondant au rapport entre l'encours de la dette et la CAF brute, s'élevait à 11,7 années en 2018, soit une valeur proche du plafond national de référence fixé à 12 ans par la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques pour 2018-2022.

Tableau 18 : Evolution de la dette en capital au 31 décembre

en €	2014	2015	2016	2017	2018
Encours de dettes du BP au 1 <sup>er</sup> janvier	34 714 374	37 614 776	35 924 934	35 597 988	34 850 051
- Annuité en capital de la dette (hors remboursement temporaires d'emprunt)	3 320 116	3 644 035	2 280 894	2 839 539	2 554 971
- Variation des autres dettes non financières (hors remboursements temporaires d'emprunts)	- 191 345	45 807	46 054	48 398	49 448
+ intégration de dettes (contrat de partenariat, emprunts transférés dans le cadre de l'intercommunalité...)	29 174	0	0	0	0
+ Nouveaux emprunts	6 000 000	2 000 000	2 000 000	2 140 000	2 000 000
= Encours de dette du BP au 31 décembre	37 614 776	35 924 934	35 597 986	34 850 051	34 245 632
Capacité de désendettement BP en années (dette / CAF brute du BP)	14,8	12	9,9	40,4	11,7

Source : comptes de gestion

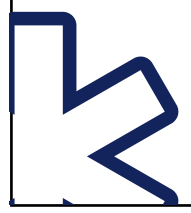
Désendettement 2014 à 2018  
Capital Restant Du - Tous Budgets



Ambulances - VSL - Taxi

03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38

LA DEODATIENNE – S.O.S SAINT DIE



4, rue Marie MARVINGT  
Z.A.C. de la madeleine  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



DISTRI CLUB MEDICAL

Vente et location de matériel médical



Pour un retour à la maison en toute sérénité !

Pensez à la location de MATÉRIEL MÉDICAL

LIT MÉDICALISÉ, FAUTEUIL ROULANT...

DISTRI CLUB MEDICAL  
ZAC d'Hellieule II  
15, rue Antoine de Saint-Exupéry  
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES  
Tél. 03 55 23 34 16  
saint-die@districlubmedical.com

CHAUSSURES DE CONFORT MOBILITÉ  
AIDE AU QUOTIDIEN  
AMÉNAGEMENT DU DOMICILE  
CONFORT ET BIEN-ÊTRE

# JEAN-MARIE VONDERSCHER, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, AUX RESSOURCES HUMAINES ET À L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



**Quel regard portez-vous sur le travail réalisé depuis 2014 en matière financière ?**

«Je mesure ce qui a été réalisé encore plus positivement à la lecture du rapport de la Chambre Régionale des Comptes ! La situation en 2014 était délicate et confuse. Les engagements hors budget principal, SEV, AquaNova America, emprunts toxiques souscrits, baisse des taux d'imposition, ont rendu la première partie de la mandature difficile financièrement. Des efforts conséquents ont été demandés aux équipes pour rétablir la situation, notamment sur le budget de fonctionnement. Le désendettement était une priorité ; il a été largement amorcé par la municipalité, qui a su en même temps maintenir un niveau d'investissement cohérent. Ce juste équilibre a permis à l'équipe précédente de parvenir à une situation financière telle qu'elle devait être. Même s'il reste encore beaucoup à faire, la Ville est aujourd'hui sur une bonne trajectoire grâce notamment

au travail remarquable effectué par l'ensemble de l'équipe municipale sous la mandature précédente»

**Quels leviers peuvent encore être activés pour continuer sur cette trajectoire ?**

«On se doit de poursuivre les efforts en recherchant l'efficacité dans les dépenses de fonctionnement et la gestion des ressources humaines, notamment, en mettant en place des outils qui permettront aux personnels de gagner en productivité, d'augmenter leurs compétences et de rester prudent sur les embauches. Nous devons accélérer le processus de dématérialisation et veiller à aller chercher des économies sur les flux (électricité, eau, chauffage), par l'investissement dans l'isolation des bâtiments mais aussi par la renégociation des contrats. Etre plus efficaces sur nos investissements, c'est aussi mieux anticiper les appels d'offres, mieux aller chercher les subventions.»

**La crise sanitaire a des répercussions sur les finances municipales, obligeant à des arbitrages. Comment ces choix sont-ils effectués ?**

«La crise a un impact sur les dépenses de fonctionnement, qui ont augmenté par l'achat des équipements de protection individuelle pour les habitants et nos personnels ; sur nos contrats comme la restauration collective ou AquaNova America ; sur certaines recettes fiscales qui ne sont pas rentrées. Effectivement, nous avons dû procéder à des arbitrages, en priorité sur les investissements. Certains projets n'ont pas pu sortir en raison de cette crise. Nous avons fait le choix de réinjecter les sommes qui leur étaient dévolues dans l'économie locale, pour soutenir nos commerçants et nos entreprises, à travers des dispositifs d'aides ou des investissements. Nous avons également opté pour une décélération du désendettement afin d'augmenter la part consacrée aux investissements.»

## Le cas d'AquaNova America

Dans son rapport 2014, la Chambre Régionale des Comptes n'avait pas été tendre envers l'équipe à l'origine du projet du complexe aqualudique AquaNova America. Extraits :

• «La commune a notifié début 2012 un contrat de partenariat d'un montant de 18 millions d'euros pour la construction du centre aqualudique. Le déroulement de la procédure de contrat de partenariat traduit cependant une ingénierie contractuelle et financière imparfaitement maîtrisée. Les informations incomplètes présentées au conseil municipal tout au long de la procédure et la modification des hypothèses initiales n'ont pas permis à l'assemblée délibérante de se prononcer en toute transparence.»

• «La construction du centre aqualudique par la voie du contrat de partenariat pèsera lourdement sur les finances communales. Le choix fait par la commune, s'il ne manque pas d'ambition, se révèle onéreux sur une période de 25 ans. La commune devra assumer une charge nette annuelle d'environ 900 000 euros alors que la capacité d'autofinancement nette moyenne sur la période 2007 à 2010 est de 400 000 euros.»

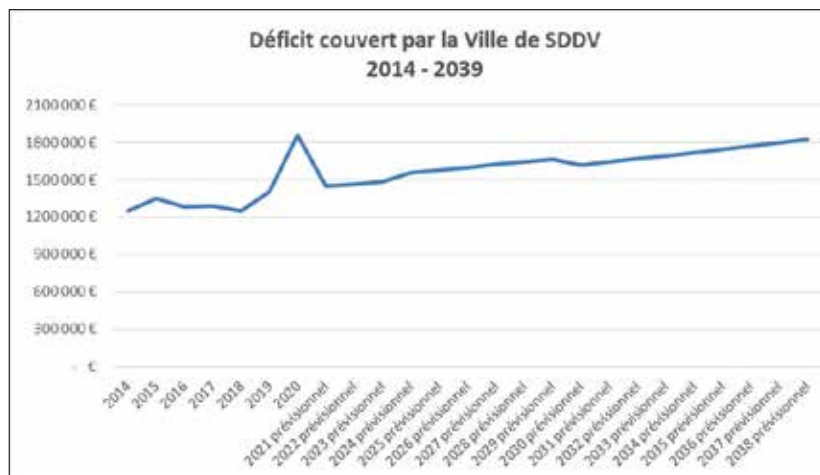
Le rapport 2020 de la juridiction financière est toujours aussi critique à ce sujet. Si l'heure n'est plus à la remise en cause du choix du type de contrat, il n'empêche que le montage retenu par la municipalité de l'époque est en grande partie à l'origine du coût d'exploitation annuel

hors norme (2,6 millions d'euros en 2014 à 3,8 millions d'euros en 2039) de l'équipement au succès populaire avéré. Un coût d'exploitation en partie couvert par les entrées payées par l'utilisateur, en partie par l'Agglomération notamment pour le volet scolaire, mais surtout par les Déodatien : 1,2 million d'euros en 2014, un peu moins d'un million et demi d'euros en 2020 et 1,8 millions d'euros estimés en 2039 ! Pour faire simple : pour faire face au coût d'exploitation, le tarif d'entrée devrait être fixé à 15 euros. Il l'est à 5 euros : les 10 euros de différence sont à la charge des Déodatien !

Une charge lourde pour les épaules de la Ville, alors même que le rapport pointe du doigt la vocation intercommunale de l'équipement : seule piscine couverte de la Déodatie ; fréquentée majoritairement par des personnes extérieures à Saint-Dié-



des-Vosges (61 % des abonnés) et des écoles primaires du territoire de l'Agglomération (56 %). «Le transfert de compétence paraît cohérent avec la fréquentation des usagers du centre, avec la participation financière croissante de l'agglomération, ainsi qu'avec le positionnement de l'équipement dans un bassin de vie correspondant au périmètre de l'agglomération.»





GRAND DESTOCKAGE

PRO

AVANT INVENTAIRE



DES PRIX EXCEPTIONNELS  
À NE PAS MANQUER

JUSQU'AU 17 MARS 2021  
(Magasin fermé le 18 mars 2021)

S.V.D. SAINT-DIÉ

17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél. : 03 29 27 29 70 - [www.procie-st-die-des-vosges.com](http://www.procie-st-die-des-vosges.com)

procie.com

Réservez en ligne et payez en magasin





# Le Pôle

Santé & Bien-être

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

polesante.bienetre.sante@gmail.com

www.polesantesaintdie.fr



**Coachs sportifs** : Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41  
et Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78

**Diététicienne - Nutritionniste** :  
Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

**Esthéticienne & Praticienne bien-être** :  
Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

**Ostéopathes** :  
Adrien SPECTY, Allison TARISIEN, Marine LOUIS,  
Mylène DRIBAUT, Yann BRICOLA - 06.58.35.97.14

**Ostéobus** : 07.66.02.09.66

**Praticienne bien-être** : Séverine COLIN - 07.49.22.98.78

**Psychologue** : Mathilde MICHEL - 06.48.48.33.10

**Sophrologue** : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78

BIO



KONOPIA<sup>®</sup>

103 rue d'Alsace 88100 Saint - Dié-des-Vosges

Produits dérivés du CBD

Cosmétiques, Bien être et Détente



GREENEO

Jungle

Lundi : 14h - 19h30  
du Mardi au Samedi :  
9h - 12h / 14h - 19h30  
Fermé le Dimanche  
et Lundi matin

- INFUSIONS, CAFÉ - HUILES CBD
- COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
- Vaporettes GREENEO

## TRIBUNES POLITIQUES

# Saint-Dié écologique et citoyenne

Le 16 janvier dernier, notre seconde tête de liste Amélie HEIMBURGER démissionnait de ses fonctions de conseillère municipale et conseillère communautaire. Un renoncement ? Certainement pas ! Impliquée, dynamique, et avec cette envie de faire bouger les choses, elle a permis, entre autres, à notre liste «Saint-Dié Ecologique et Citoyenne» de voir le jour. Amélie a expliqué sa décision au travers d'une lettre de démission adressée à M. le Maire et dont nous avons fait le choix d'une mise en ligne sur notre page Facebook et dans la presse, parce qu'il nous importe d'être tout à fait transparent avec vous tous.

En effet, il y aura bientôt un an, vous vous êtes mobilisés et avez été 19,92 % à avoir glissé votre bulletin dans l'urne en notre faveur et ce, malgré un contexte sanitaire anxieux (pour rappel le taux de participation était seulement de 33,73 %).

Vous nous avez fait confiance et nous sommes présents, autant que nous le pouvons.

Si aujourd'hui Céline LEMAIRE fait son entrée au conseil municipal, nous sommes et restons avant tout un collectif ouvert prêt à s'engager pour notre ville. Mais nous n'agissons pas seuls. Nous souhaitons que vos idées puissent devenir les nôtres, non pas pour en faire notre propriété, mais notre priorité !

Vous voulez nous suivre, vous voulez agir et nous rejoindre ? Contactez-nous via notre page Facebook «Saint-Dié Écologique et Citoyenne» ou par mail : [elus\\_saintdie\\_ecologique-citoyenne@ville-saintdie.fr](mailto:elus_saintdie_ecologique-citoyenne@ville-saintdie.fr)  
Soyez assurés que nous restons mobilisés et solidaires !

*Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne.*

## Rassemblement pour Saint-Dié

Une subvention de 40 000 € a été attribuée à l'association Horizons 2000, impliquée aux côtés d'Asil-Accueil-88, dans l'accueil et l'aide aux migrants. On notera que le maire assume complètement cette politique en faveur de l'accueil des migrants. Pour nous, l'argent des déodatés doit revenir aux déodatés.

Encourager, via ce type de pompe aspirante, la venue de migrants, c'est prendre le risque de mettre en danger toute une population. Pour rappel, la totalité des dernières attaques terroristes en France ont été le fait de ressortissants étrangers.



**AUDITION  
DEODATIENNE**

*Un service sur mesure  
pour vos oreilles*

**Du lundi au vendredi :  
9h-12h30 et 14h-18h.**

**7 Rue d'Amérique  
88100 Saint-Dié-des-Vosges**

**03 29 27 17 08**

[fvuccino@auditiondeodattienne.fr](mailto:fvuccino@auditiondeodattienne.fr)  
[www.auditiondeodattienne.fr](http://www.auditiondeodattienne.fr)



# Cheminées PERRIN

**aussi  
votre spécialiste  
en Poêles à granulés et bois...**

**13, Quai Leclerc • SAINT-DIÉ • 03 29 55 48 95**  
[cheminees.perrin@wanadoo.fr](mailto:cheminees.perrin@wanadoo.fr) - [www.cheminees-perrin.com](http://www.cheminees-perrin.com) - [www.stuv.com](http://www.stuv.com)



## CULTURE

# Une œuvre d'art à domicile

L'Espace des Arts Plastiques Cepagrap va créer une artothèque ... mais qu'est-ce que c'est ? Tout simplement, une collection d'œuvres d'artistes contemporains qui pourront être empruntées pour trois mois par des particuliers, des collectivités ou des entreprises à la manière des livres dans une bibliothèque. Pour ce faire, rien de plus simple, il suffit de s'inscrire à l'association Cepagrap, de déposer un chèque de caution et de payer une location de 15 € pour le trimestre. À la fin de l'emprunt, vous rapportez l'œuvre pour en choisir une autre. Si vous ne pouvez plus vous en passer, pas de souci, vous pourrez l'acquérir, le prix de l'œuvre revenant totalement à l'artiste. Pour

commencer, ces créations seront des travaux sur papier encadrés (peintures, dessins, gravures, photographies, estampes...). Elles seront accompagnées d'une fiche de présentation de l'artiste et de sa démarche et seront exposées un week-end, chaque trimestre, le temps que vous fassiez votre choix.

Cette mise en place d'une artothèque est le prolongement naturel des expositions de la galerie d'art contemporain du Cepagrap, c'est de l'art solidaire, les artistes qui s'engagent à laisser une œuvre à l'artothèque sont indemnisés. Ce nouveau moyen de diffusion sur l'ensemble du territoire, chez vous, va vous permettre de découvrir la diversité de la création contemporaine de notre région et de la faire découvrir à vos connaissances. A partir du mois de mai, vous trouverez sans doute un dessin, une gravure, une photographie à accrocher sur vos murs dans cette collection en partage.

**La première exposition Artothèque aura lieu dans la galerie d'art contemporain du Cepagrap du 22 mai au 26 juin**



Détail Peinture Catherine Porentru



Rencontre de travail à l'artothèque Galerie 379 / Nancy

## Les vitrines comme galerie d'art !

La galerie étant toujours fermée pour raison sanitaire, l'idée est venue au Cepagrap d'exposer dans ses vitrines. Catherine Porentru, peintre déodatienne, a répondu favorablement à la proposition, vous pouvez ainsi découvrir ses recherches actuelles, gestuelles et pleines d'énergie où le noir du bitume entre en tension avec la pureté et l'aplatissement des couleurs choisies avec parcimonie.

C'est dans de grands formats que Catherine Porentru s'exprime en associant plusieurs toiles. Son écriture, très personnelle, s'inscrit dans une forme d'expressionnisme abstrait. Cette peinture sans concession nous plonge dans une matière brute constituée de collages et de divers matériaux. Pour entrer un peu plus dans la démarche de Catherine Porentru : <https://www.youtube.com/watch?v=cFE4Kmdlj8&t=8s>

**Exposition jusqu'à mi-mars, 20, rue du 10<sup>e</sup>-BCP**

## L'ACTU À JULES-FERRY

Cette année, les portes ouvertes de la cité scolaire Jules-Ferry seront virtuelles. Expérimenté mi-février par les BTS NDRC, le procédé met en relation intéressés et professeurs en direct sur une plateforme vidéo disponible sur [www.citescolairejulesferry88.fr](http://www.citescolairejulesferry88.fr) Un dispositif accessible aux lycéens le 29 mars (de 17 h à 20 h), puis aux collégiens le 6 avril, aux mêmes horaires.

Nouveauté pour les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> à la rentrée 2021 : l'ouverture d'une section sportive dédiée au foot féminin. En partenariat avec les SRDK, la FFF et la Ville, elle permettra aux footballeuses en herbe de perfectionner leur apprentissage sportif chaque lundi et jeudi (de 16 h à 17 h 30).

**Inscription:**  
[ce.0881447@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0881447@ac-nancy-metz.fr)

## TRAVAUX

# Enfouissement imminent des réseaux rue du 152<sup>e</sup>-RI

Malgré la rudesse de la période hivernale, Saint-Dié-des-Vosges reste une ville active, dans la mesure de ce que ses finances lui permettent, en termes de travaux de voirie. Pour en avoir la preuve, il suffit de longer le quai de la Résistance, où les ouvriers de l'entreprise VB Services s'affairent

à remplacer l'ensemble des garde-corps désuets (593 mètres linéaires) par de nouveaux en acier galvanisé thermolaqué, plus esthétiques, similaires à ceux des bords du jardin Simone-Veil ou du parc Jean-Mansuy. 152 808 € TTC ont été nécessaires pour la dépose des anciens garde-

corps, la fourniture et la pose.

Ce mois-ci ou le mois prochain (selon les conditions météorologiques), la rue du 152<sup>e</sup>-Régiment d'Infanterie va également connaître quelques modifications. La société Hydr'Eau service sera chargée de remettre en état les canalisations des eaux usées après la constatation de plusieurs désaffleurements au sein des tuyaux ainsi que de six raccordements mal exécutés. En parallèle, Enedis, Orange et la fibre s'occuperont de gérer l'enfouissement des réseaux secs. Enfin, la société Lingenheld se chargera de poser l'enrobé. L'ensemble des travaux effectués dans cette rue représente un coût total de 156 000 € TTC.

De même, dès que possible, l'impasse des Croisettes, dont les travaux avaient débuté en 2020, sera embellie avec un nouvel enrobé posé par l'entreprise Colas pour un budget de 56 000 € TTC.



# «ADN Gantois»

*Déodatien de toujours, Philippe Colin porte un attachement viscéral à Saint-Dié-des-Vosges et à l'usine Gantois fondée en 1894 par le Déodatien Joseph Gantois et l'Alsacien Camille Henri, spécialiste de la fabrication de toile métallique.*



## QUELQUES DATES

**7 août 1933** : naissance rue du Nord (près de la cathédrale) à Saint-Dié

**1940** : début de scolarité primaire

**1949** : entrée en classe préparatoire à Paris

**1957** : départ pour trente mois d'armée dans les Transmissions

**1957** : fiançailles avec Bernadette Deschildre

**1959** : fin du service militaire

**1960** : mariage et départ pour le Brésil

**1964** : retour et installation à Paris

**1966** : retour à Saint-Dié-des-Vosges

**1968** : PDG de l'unité industrielle de Béthune

**1975** : André Colin atteint par la limite d'âge passe le flambeau

**1975** : Philippe devient PDG de Gantois

**2004** : Philippe Colin se retire de ses fonctions

## MON QUARTIER

La Bolle

Quatrième d'une fratrie de six, Philippe Colin évoque ses parents avec pudeur et respect. De l'école Sainte-Marie, il garde reconnaissance et «une sainte mémoire». Collégien dans les baraques de la caserne Chérin, il ira ensuite en classe préparatoire à Paris. Les Maths supérieures le conduisent vers quatre ans de Hautes études supérieures à Lille.

Dans Nord, il rencontre Bernadette Deschildre, originaire de Calais, avec qui il se fiance avant que ne survienne l'appel sous les drapeaux. Deuxième classe à Épinal dans le premier peloton de sous-officier, Philippe Colin sera admis élève officier EMAT à Fort-de-France, près d'Alger. Sous-lieutenant, parmi les premiers de son groupe, le choix de son affectation lui est donné. Officier instructeur en Algérie, il est chargé du maintien de l'ordre. Il rallie ensuite La Mayenne comme officier accompagnateur, spécialisé en radio. Le devoir militaire terminé, il rentre au pays où son père, André Colin, polytechnicien, PDG de l'usine Gantois depuis 1927, le reçoit pour lui proposer un poste de Directeur au Brésil où Gantois possède une affaire.

À l'époque, on ne transigeait pas avec la morale établie. Philippe annonce donc à sa promise un départ avec embarquement au Havre et, par conséquent, leur mariage immédiat ! Un tantinet taquine Bernadette désigne toujours ce trajet comme son voyage de noces. Philippe Colin se souvient de cette période avec plaisir. «Nous avons vécu quatre ans au Brésil, nous avons vu construire Brasilia. Je conserve un grand souvenir affectif pour ce pays...»

De retour en France, le Déodatien s'installe à Paris. Directeur attaché à Saint-Dié, ses missions seront à l'international. «Il y avait un potentiel énorme dans les sucreries pour les produits Gantois. De la Jamaïque, à

*l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et autres, je crois avoir fait deux fois le tour du monde !»* Nommé Directeur de l'un des trois départements Gantois, Philippe Colin retrouve les Vosges. L'entreprise prend le contrôle d'une industrie en Artois. «Je pourrais réciter par cœur la route Saint-Dié-Béthune !» Les années passent, Philippe Colin succède à son père. Sur ses différentes unités, Gantois emploie quelque 2000 personnes. «André Colin ne parlait pas beaucoup, il m'a beaucoup appris par l'exemple. J'ai également suivi sa leçon : pas de politique !»

Philippe Colin est de cette génération qui n'a pas goût à se plaindre. La guerre et ses souffrances, il en parle surtout pour évoquer les difficultés à faire tourner l'entreprise, les restrictions, la confiscation de la matière première, le manque de main-d'œuvre. Les maisons incendiées, l'évacuation, «on vivait dans les caves, et lorsque la destruction de la ville fut annoncée, mon père fit partie de la délégation qui tenta de faire fléchir les Allemands...» L'Hôtel de Ville déodatien en est témoin, André Colin, dont une rue de Saint-Dié rappelle le nom, figure sur la fresque du souvenir.

L'usine et ses métiers liés à la toile métallique continuent de vibrer en

Philippe Colin. «Ma fierté c'est les hommes avec lesquels on a construit Gantois, je pense aux anciens de notre école d'apprentissage où l'on entrait à 14 ans. Je poursuis des relations avec plusieurs d'entre eux. Ils avaient la trempe Gantois, et une capacité exceptionnelle de travail.»

Officier de la Légion d'honneur, Philippe Colin reconnaît avoir été un bourreau de travail : «peut-être trop...» Père de cinq enfants, puis aïeul, il prône les valeurs de l'œcuménisme chrétien. «Il faut rendre service et faire preuve de disponibilité sans vouloir tout changer, pour le plaisir de changer.»

Ses qualités humaines, ses connaissances, sa passion pour l'histoire locale, son extraordinaire mémoire, sa curiosité naturelle en font un conseil apprécié au sein de multiples associations patriotiques, caritatives, sociales, culturelles... Gamin, il confectionna un superbe herbier ; devenu octogénaire son amour des plantes et des arbres demeure tout aussi inoxydable que les tissus métalliques de chez Gantois, ceux-là mêmes qui tissent la toile de toute son existence.

